



COLLÈGE PAUL ESQUINANCE - LA RÉOLE



Mémo-Parents n°6 Covid-19 Les bons réflexes

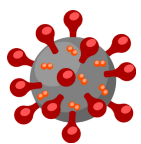


Le contrôle quotidien de la température



La température doit être prise avant le départ pour l'école.

La famille s'engage à ne pas mettre l'enfant au collège en cas de fièvre à 38° ou plus



Enfant positif au Covid-19, cas contact avéré ou présence d'un cas positif dans la famille

Si un cas COVID-19 se déclare, prévenir l'établissement (l'infirmière ou les CPE)



L'élève testé positif ou dont un membre du foyer a été testé positif ne doit pas se présenter au collège avant le délai défini par son médecin (au plus tôt 10 jours après le test).

L'établissement informera les familles des élèves repérés comme "cas contact".

La liste des cas contacts est transmise à la DSDEN et à l'ARS, c'est cette dernière qui s'occupe du contact-tracing.



Est considéré comme contact à risque, toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure(s) de protection efficace (port du masque) dans les 7 jours précédents ou 48h avant le début des signes : partage du même lieu de vie - contact direct en face à face à moins d'un mètre - partage d'un espace confiné pendant au moins 15 mn.



Si 3 cas surviennent simultanément dans le même groupe classe : passage à l'enseignement hybride ou en distanciel en fonction des consignes données par la cellule de crise Covid-19 de la DSDEN de Gironde